

# L'intelligence sociale en crise. Rôles et conditions de la recherche

Michel CHAUVIERE

Directeur de recherche émérite au CNRS

CERSA, université Paris 2

## Résumé

La recherche en sciences sociales a une double responsabilité : une responsabilité sociale, comme incarnation de la libre problématisation antidogmatique et anti-instrumentale, dans toutes les situations qu'il est nécessaire de mieux comprendre (volonté de savoir) ; une responsabilité politique, comme contribution ouverte à la compréhension des hommes et des choses, contre l'information manipulée et l'évaluation normative promue au rang de nouvelle morale publique (volonté de servir). Dans les deux cas, il s'agit de produire des regards sur le monde décalés (nécessité du pas-de-côté), fondés (nécessité d'outils théoriques) et discutables (nécessité de la dispute et de la réfutation). La recherche sur le social réalisé n'échappe pas à cette remarque générale. Elle y ajoute la possibilité d'une pratique plus équilibrée, entre approche par le haut (*top down*) et par le bas (*bottom up*). Elle dispose en effet d'un excellent point de voir (excellence de position) et d'un fort potentiel heuristique (du social comme loupe de toute la société), ce dont manque trop souvent la recherche dite académique.

## Texte de la communication

Il me faut tout d'abord dire d'où je parle ainsi devant vous. Je suis un chercheur professionnel, fonctionnaire d'État. Plus précisément, je suis entré au CNRS en 1980 après quelques années sur contrat dans un cadre associatif. Durant ces longues décennies, quels qu'aient été mes affectations (CESDIP, MIRE, GRASS, CRIV, GAPP puis CERSA), aux cotés d'autres programmes, j'ai continûment développé des travaux sur l'action sociale et le travail social, autrement dit sous l'angle des politiques publiques et sous l'angle des pratiques effectives.

Au fil des années, mes intérêts en la matière se sont d'ailleurs précisés : l'histoire m'a paru incontournable de même que la réflexion sur la production et l'effectivité du droit social, j'ai également abordé la question dite des usagers, redécouvert l'importance des institutions ainsi que celle de la clinique et essayé de réfléchir à la politique scientifique<sup>1</sup>, etc. Néanmoins, je puis dire qu'après plusieurs ouvrages, des articles nombreux et de multiples occasions d'échanges, comme celle-ci, l'objet continue de se dérober, l'énigme persiste, et que je reste passionné par ce sujet !

C'est assurément un chemin singulier qui n'est pas tout à fait celui d'un professionnel qui s'engagerait simplement dans la recherche. La communauté des chercheurs, à laquelle j'appartiens de fait, a ses rites, ses exigences et aussi ses coups bas. Pour autant, les

---

<sup>1</sup> Michel CHAUVIERE, « D'interminables fiançailles ! Promesses et tribulations de la recherche et du travail social depuis les années 1970 », in Marcel Jaeger (coord.), *Conférence de consensus. Le travail social et la recherche*, Paris, Dunod, à paraître.

conclusions provisoires auxquelles je suis parvenu ont souvent rencontré celles de chercheurs ayant eu des parcours différents. C'est heureux, sans pour autant faire preuve de la justesse de nos analyses respectives.

### **Quid de l'intelligence sociale ?**

J'ai employé cette formule dans un ouvrage récent<sup>2</sup>, avec le souci de ne pas séparer le politique et les pratiques. J'ai en réalité surtout cherché à proposer une réponse à une question simple : de quoi en substance est fait le travail du social, pris sous toutes ses formes observables, parmi lesquelles on trouve évidemment les travailleurs sociaux, mais sans exclusivité ? Cette question était devenue centrale après mon ouvrage critique publié en 2007 : *Trop de gestion tue le social*<sup>3</sup>. En somme, de quel social parlons-nous ?

J'y soutiens, à titre de modèle ou d'idéaltype, la nécessité de penser synchroniquement solidairement et substantiellement un « carré des intelligences » dédiées au social et les contradictions qui s'y découvrent au fil du temps. C'est-à-dire, tout à la fois la question des droits, des accords normatifs et des mobilisations qui en découlent, sans lesquelles nos systèmes d'action ne tiendraient pas ; celle des institutions (politiques, gestionnaires en régie ou déléguées, professionnelles, contrepouvoirs démocratiques, dispositifs de régulation/évaluation...), sans jamais les réduire à leur seule dimension organisationnelle et en les différenciant de l'entrepreneuriat, fut-il déclaré social ; celle des savoirs sociaux (concepts, langages, arguments, usages...), irréductibles tant aux savoirs d'expérience qu'aux contenus de la formation des travailleurs sociaux, parce que l'enjeu principal c'est avant tout la pensée du social, irréductible aussi à la communication politique sur les résultats, les bonnes pratiques, les chiffres de l'emploi, etc. ; et, enfin, nourrie de toutes ces ressources (droit, institution, savoirs), celle des actes de métier en situation, actes cliniques s'il en est, ce qui implique généralement la rencontre de l'autre, l'exercice d'une parole adressée, une durée d'action non programmable et un effort permanent d'analyse et de mise en cause de soi, en l'absence de preuves tangibles de réussite.

Cet ensemble conséquent, autrement dit le « social réalisé », a été lentement construit (à vrai dire arraché par les luttes autant qu'habilement concédé par les pouvoirs) tout au long du XX<sup>e</sup> siècle par nos prédécesseurs et nous sommes aujourd'hui les héritiers chanceux. Il est donc plus ancien que les Trente Glorieuses d'après 1945 et ne débute ni avec la décentralisation de 1986 ni a fortiori avec la loi de rénovation de 2002 et suivantes. Il est depuis longtemps caractérisé par l'adoption et la consolidation permanentes de politiques le plus souvent sectorielles, de modes d'administration assurant les valeurs de continuité, d'égalité et de mutabilité et de pratiques inventives sur le terrain, tous dédiés au social. Ce n'est en effet pas seulement une politique, ni non plus une administration, ni même un ensemble de pratiques, mais plutôt la combinaison historique de ces trois principaux systèmes d'action. Ce n'est pas non plus un marché mais un service collectif d'intérêt général, et pour être plus précis, un service qu'on devrait qualifier de « non-économique d'intérêt général », un SNEIG donc, en reprenant ici volontairement la catégorie la plus oubliée de la directive européenne de 2006 sur les services<sup>4</sup>. Cette configuration historique hétérogène, appuyée sur ses

---

<sup>2</sup> Michel CHAUVIERE, *L'Intelligence sociale en danger. Chemins de résistance et propositions*, Paris, La Découverte, 2011, coll. Cahiers Libres, pp. 101-134.

<sup>3</sup> Michel CHAUVIERE, *Trop de gestion tue le social. Essai sur une discrète chalandisation*, Paris, La Découverte, 2012 (1<sup>ère</sup> éd. 2007)

<sup>4</sup> Michel CHAUVIERE, Joël HENRY, « Quel statut pour les services sociaux dans l'union européenne ? Arguments pour des services sociaux non économiques d'intérêt général », *RDSS, Revue de droit sanitaire et social*, 6, 2001 1043-1058. (Exemple de collaboration réussie entre un chercheur et un ancien professionnel !)

quatre principaux piliers, peut, à mon sens, être qualifié d'« intelligence collective du social, en actes ».

Or, cette construction remarquable est aujourd'hui mise en crise, disloquée et « chalandisée », parfois même marchandisée, par suite d'un changement radical de modèle économique, imposé *top down*, créateur d'insécurité sociale et de souffrances au travail. Le droit est de plus en plus transformé par des enjeux économiques extérieurs à lui et mis à leur service. L'institution est vilipendée, déclarée contraire aux libertés individuelles, considérée comme coûteuse et insuffisamment régulée. L'esprit d'entreprise doit la remplacer. Le savoir est googélisé et le « capitalisme cognitif » se fait industrie d'avenir au niveau européen. La clinique doit céder le terrain aux bonnes pratiques, sous évaluations obligatoires depuis que cette technique de pouvoir a été promue au rang de seule morale publique qui vaille. « Vous ne pouvez pas refuser d'être évalué pour l'argent public que vous recevez » !

### **Rôles et conditions de la recherche en l'espèce**

Dans ces conditions dégradées, la recherche en sciences sociales me semble plus importante que jamais. Par son existence même, en demeurant un acte de pensée analytique, critique et indépendant, voire rebelle s'il le faut, mais aussi et surtout par les énoncés cognitifs construits qu'elle peut soutenir et proposer dans le débat démocratique en vue de renforcer la volonté politique et éventuellement de contribuer au changement. Elle a donc une double responsabilité : une responsabilité sociale, comme incarnation de la libre problématisation antidogmatique et anti-instrumentale, dans toutes les situations qu'il est nécessaire de mieux connaître (volonté de savoir) ; une responsabilité politique, comme contribution ouverte à une meilleure compréhension des hommes et des choses et au partage des résultats, contre l'information faussement savante manipulée notamment par les médias, souvent au service des pouvoirs (volonté de servir).

Concrètement, ces deux situations ne sont ni contradictoires ni complémentaires mais coprésentes. Il s'agit en effet de produire des regards sur le monde plus ou moins décalés (nécessité permanente du pas-de-côté, du regard oblique), fondés (nécessité de boussoles théoriques extérieures aux pratiques) et discutables (nécessité du questionnement épistémologique, de la dispute et de la réfutation). Ce sont, en règle générale, les conditions du progrès et du partage des connaissances.

Michel Foucault a écrit à ce sujet : « Le travail d'un intellectuel n'est pas de modeler la volonté politique des autres ; il est par les analyses qu'il fait dans les domaines qui sont les siens, de réinterroger les évidences et les postulats, de secouer les habitudes, les manières de faire et de penser, de dissiper les familiarités admises, de reprendre la mesure des règles et des institutions et, à partir de cette reproblématisation... participer à la formation d'une volonté politique »<sup>5</sup>.

La recherche scientifique quand elle se confronte aux énigmes du « social réalisé, en actes de métiers », que ce soit avec ou sans les acteurs de terrain, n'échappe à cette exigence générale. De surcroît, le « social réalisé, en actes de métiers » étant à la fois vigie, carrefour et loupe de ce qui fait société du point de vue des personnes, des organisations et dans la durée, la recherche qui s'y greffe dispose en l'espèce de sérieux atouts. Ce social-là constitue, en effet, un excellent « point de voir » (Fernand Deligny) doté d'un fort potentiel heuristique, soit un avantage de position qui fait trop souvent défaut à la recherche dite académique, qui manque souvent de terrains empiriques. De surcroît, elle est bien placée pour relancer sans

---

<sup>5</sup> Michel FOUCAULT, in Collectif, *Une histoire de la vérité*, Syros, 1985.

cesse la question : « voulons-nous vraiment une société de semblables ? », selon l'expression de Léon Bourgeois, remise à l'honneur par Robert Castel. C'est important de le souligner tant l'idéologie de l'homme néolibéral, froid et calculateur, triomphe aujourd'hui un peu partout, corollairement au déni du concept de société.

C'est pourquoi, la recherche sur le « social réalisé », tel que défini plus haut, apporte à la recherche classique la possibilité d'une pratique plus équilibrée, entre approche par le haut (*top down*) et par le bas (*bottom up*), par les structures et par les acteurs, en y intégrant aussi les usagers. Cette situation privilégiée autorise, en outre et si nécessaire, les modalités de recherche les plus collaboratives, les dites recherches action et autres méthodes de ce type, mais sans s'y limiter, ni surtout devoir être exclusivement définie par elles. La recherche fondamentale y a aussi toute sa place aux côtés des travaux les plus finalisés (par exemple, en histoire, en philosophie, en linguistique, en anthropologie<sup>6</sup>...). Je dirais même qu'elle est tout à fait indispensable pour donner des assises plus solides à la pensée du travail social.

La « recherche sur » n'exclut pas la « recherche pour » ou « par », mais, ce ne sont là, à vrai dire, que des variations secondaires, liées à des choix d'objet et de méthode. La formule « recherche sur » est cependant préférable à toute autre, car le processus même de toute recherche et plus encore ses résultats, constituent toujours une construction et une écriture distinctes et détachées de la pratique, des croyances ou des représentations courantes. La recherche n'est pas d'abord une maïeutique au service des personnes, ni même un effort d'objectivation au service de la décision. Au contraire de ces deux utilitarismes, elle est surtout, après une nécessaire rupture épistémologique, une libre reconstruction d'objet, une stratégie cognitive singulière, au service du sens et de la connaissance, avant la mise à disposition des résultats (car ce n'est pas une œuvre privée mais un service public !) que les personnes concernées pourront éventuellement s'approprier, critiquer ou même réfuter. Le travail de la connaissance est en cela un processus complexe et lent, une chaîne sans fin qui relie des auteurs et leurs lecteurs ainsi que les générations entre elles.

### **Résumé du propos en cinq points principaux**

1. Comme de nombreux chercheurs en sciences sociales, il me semble d'abord qu'il faut rester fidèle à l'idée que l'objet social n'est pas l'objet scientifique et que celui-ci doit être une construction problématique circonstanciée et justifiée, impliquant sous la responsabilité personnelle du chercheur un certain type de rapport à l'objet, à seule fin d'essayer d'en saisir quelque chose de nouveau, ce qui n'est jamais facile. Le rapport à l'objet ne peut donc pas être fixé a priori ni adopté de façon administrative, même s'il existe des anticipations, des projets et des négociations, notamment financières.

2. De plus, ce type de travail passe nécessairement par la manipulation compliquée d'un langage scientifique spécifique, avec notamment des concepts qui ont leur histoire et leur économie propres et des méthodologies diverses, dont il faut bien un jour faire l'apprentissage, de façon à les employer à bon escient. Ce qui implique une formation suffisante, forcément exigeante et sélective, qui ne se réduit pas à une posture ou à un simple partage de réflexions ou d'opinions. La recherche opère toujours au deuxième degré. Je me souviens de Pierre Bourdieu parlant de « point de vue sur les points de vue », ce qui n'est assurément jamais facile à construire.

---

<sup>6</sup> On peut penser, par exemple, à Laurent CAMBON, *L'Identité professionnelle des éducateurs spécialisés, une approche par les langages*, Rennes, Presses de l'EHESP, 2009 ou encore à Jean-Yves DARTIGUENAVE, *Pour une sociologie du travail social*, Rennes, PUR, 2010...

3. C'est pourquoi, il ne faut surtout pas attendre de la recherche en général, a fortiori d'une recherche qui ne s'appuierait que sur des savoirs dits professionnels, qu'elle constitue une voie royale vers la légitimation des pratiques et des métiers. Attention, en l'espèce, à la confusion entretenue par la formule *Recherche et Développement* très en vogue actuellement, jusque dans les différents pactes de compétitivité ! La recherche en sciences sociales n'a pas d'abord pour objectif un quelconque développement, même pas le sien propre. Elle est avant tout au service de la production de nouvelles connaissances, de leur nécessaire critique, de leur éventuelle réfutation et de leur partage non normatif entre citoyens intéressés, auteurs, acteurs et/ou usagers. Que certains travaux aient quelque influence à terme sur l'action est une issue heureuse, mais le plus souvent ces effets sont imprévisibles et parfois même surprenants, voire rejetés dans un premier temps. Le temps de la recherche n'est jamais le temps de l'action.

Il ne suffit donc pas de passer commande ou d'exiger des résultats. Ni non plus de créer des bases de données ! Pour importantes qu'elles soient, ce ne sont là que commerces a posteriori, concurrents d'autres commerces, comme la documentation, l'édition, les revues, les produits audio-visuels, Youtube ou Dailymotion, etc. On aurait tort d'oublier que la question décisive reste celle de la production des connaissances et de leur qualité scientifique (formulation des questions, cadre théorique, choix des terrains, réalisation, résultats) et non celle de la valorisation, du transfert ou même de l'évaluation administrative. Comme le travail social, la recherche scientifique met le sens avant la procédure.

4. En outre, il faut lever une autre ambiguïté et pour cela distinguer entre, d'une part, la culture de la réflexivité plus ou moins critique, qui faut soutenir dans toutes les formations, professionnelles ou non, et sur tous les terrains de pratique, et, d'autre part, le développement de la recherche scientifique proprement dite, dans ces mêmes domaines, de manière indépendante, parfois en coopération avec des gens de terrain, parfois sans eux. Dans le meilleur des cas, la réflexivité critique et créative permet de contrebalancer le poids des stratégies de gestion, des flux tendus, des recommandations de bonnes pratiques et de tout ce qui s'autorise de la performance ou d'utilités mesurées. La recherche, elle, sert à produire et offrir autre chose : de nouveaux questionnements, de nouvelles connaissances, afin de libérer la pensée du social et, par voie de conséquence, celle du travail du social. L'esprit de recherche, comme disposition personnelle ou collective, doit être encouragé, mais aux conditions du travail scientifique et sans norme méthodologique ni idéalisation à ce sujet. Tout autre chose est l'utilisation de la démarche de recherche à des fins de formation. Mais ce n'est pas le sujet ici.

C'est pourquoi, le fait de travailler avec des gens de terrain voire de les associer jusqu'à parfois coproduire (recherche coopérative ou même recherche-action), n'est pas un but en soi, une éthique ou un objectif supérieur, mais un simple choix méthodologique raisonné en rapport avec la question posée et la problématique choisie.

5. Pour que toutes ces possibilités puissent être librement explorées, discutées et critiquées, il faut là encore des institutions et non des montages éphémères, des dispositifs temporaires ; il faut des statuts de préférence publics, parce qu'ils donnent plus de garanties de liberté théorique et d'indépendance pratique, et non des situations exclusivement contractuelles et précaires qui obligent à travailler dans le court terme pour survivre, sans pouvoir progresser de façon satisfaisante dans la pratique de la recherche, de capitaliser et de mutualiser les résultats, avant de les offrir ; la discontinuité des contrats empêche trop souvent un cumul cohérent des travaux, la montée en généralité, jusqu'à la modélisation.

## **Conclusion**

Pour que se développe une « intelligence du travail du social », il ne suffit pas d'un environnement institutionnel et financier favorable, il faut aussi et peut-être même d'abord une communauté scientifique active, des réseaux de travail, des échanges soutenus sur la fécondité des hypothèses et la critique des résultats. Comme ailleurs, il faut aussi régulièrement faire l'état de la science ou, comme on dit, l'état de l'art, en l'espèce. Rien de tout cela n'est évidemment spécifique au domaine du travail social<sup>7</sup>.

Il nous faut donc plus de clairvoyance dans l'analyse des enjeux scientifiques et institutionnels, des orientations générales plus audacieuses, des moyens financiers et humains adéquats, et surtout du respect pour le travail théorique et les disputes épistémologiques. C'est en cela une affaire de politique de la recherche et de ses métiers.

---

<sup>7</sup> Voir Philippe BEZES, Michel CHAUVIERE, Jacques CHEVALLIER, Nicole DE MONTRICHER, Frédéric OCQUETEAU (co-dir.), 2005, *L'État à l'épreuve des sciences sociales. La fonction recherche dans les administrations sous la V<sup>e</sup> République*, Paris, La Découverte (coll. Recherches), 375 pages.